

# LE SAINT-MAURICIEN



## Le mot du Maire

Bonjour,

C'est là notre dernier Flash et la fin de l'année est déjà si proche. Les divers travaux sont terminés, mais un retard dû à la non-fourniture du coffret triphasé pour la box alimentaire nous oblige à en reporter son installation en janvier.

La maison médicalisée est pratiquement opérationnelle. Nous continuons de rechercher d'autres professionnels pour y exercer.

Les illuminations du village ont été installées et le Comité des Fêtes a mis en place une superbe décoration pour petits et grands devant la mairie. Nous les en remercions chaleureusement. La conjoncture ne nous aura pas permis d'organiser le repas des anciens, il n'y aura pas de Noël des enfants et la commune n'organisera pas de vœux du maire en janvier.

Le CCAS a commencé à distribuer les colis destinés à nos aînés. Nous espérons qu'ils seront bien appréciés.

La commune travaille également sur un projet de mutuelle communale.

L'installation du Conseil des Sages aura pris bien plus de temps que prévu. Le règlement intérieur et la charte sont maintenant établis.

Nous espérons pouvoir procéder à la nomination des membres lors d'un prochain conseil en début d'année et les réunir dans de bonnes et saines conditions.

Mais je partage avec vous également mon indignation car la commune a subi une pollution sauvage en hydrocarbure, ce qui a fortement incommodé bon nombre de nos habitants pendant plusieurs jours. Des plaintes et des enquêtes sont en cours.

Je vous souhaite de belles fêtes, en famille, avec vos proches, autant que faire se peut. Partagez de bons moments, mais restez prudents.

Bien à vous

*William Berrichillo*

Flash N° 104

Décembre 2020

## Les délibérations du Conseil Municipal du 11 décembre 2020

### L'ordre du jour : (14 présents, 3 pouvoirs et 2 absents)

#### • Fonds de concours 2020 de la CCPL

Il s'agit d'une dotation de la CCPL à la commune en fonction d'un certain nombre de paramètres (nombre d'habitants, kilomètres de routes, ...). Cette année, le montant, en légère baisse, s'élève à 20579,23€.

Adopté à l'unanimité

#### • Subventions aux associations (2<sup>e</sup> tranche)

Association	Montant	Association	Montant
AFM TELETHON	500,00 €	LOISIRS ET CULTURE	220,00 €
BIBLIOTHEQUE MONTGRAVIER	1 500,00 €	MAISON DE LA MUSIQUE	600,00 €
CAP SUR LE JEU	200,00 €	TAEKWONDO	400,00 €
FOOTBALL CLUB 3 VALLEES	700,00 €	TENNIS CLUB	1 100,00 €
LES P'TITS LOUPS	50,00 €	VITA GYM	1 200,00 €

Il s'agit d'une deuxième tranche qui prend en compte les impacts de la situation sanitaire. Ci-dessus, la proposition de la commission, votée à l'unanimité.

#### • Règlement intérieur et charte du Conseil des Sages

Le Conseil des Sages® a un rôle de réflexion sur des dossiers proposés ou acceptés par la Municipalité et un rôle d'information en transmettant son analyse des problèmes de la vie quotidienne qui peuvent exister dans la commune. Le règlement intérieur et la charte sont consultables en Maire ou en ligne.

Adoptés à l'unanimité

#### • Mise en place de la taxe sur la cession des terrains rendus constructibles

Adoptée à l'unanimité

#### • Règlement intérieur du conseil municipal

Adopté à l'unanimité

#### • Désignation des élus référents aux comités consultatifs

Christine Graziani pour la culture, Gaëlle Bressanelli pour l'environnement et Jean-Philippe Villette pour les quartiers ont été élus à l'unanimité.

**Conseil des Sages :** Vous remplissez les conditions d'accès et vous souhaitez faire partie de l'équipe et ainsi apporter toute votre expérience à l'évolution de notre village, alors vous pouvez postuler en contactant la Mairie à l'accueil, par téléphone ou Email.

Depuis quelques semaines, vous avez pu voir une importante activité en termes de travaux dans notre village.

L'élagage du CR3 (vers la rue du Pressoir) et de la rue de la Fontaine du Saule est terminé. Il reste bien évidemment des branches ou même des troncs sur les côtés mais ces déchets verts sont sur des espaces privés et de la responsabilité des propriétaires.



Durant 3 nuits, dont deux quelque peu bruyantes, se sont déroulés d'impressionnants travaux de réfection de la route de la Touche (Départementale 3). La chaussée a été entièrement grattée et un nouvel enrobé étalé entre l'entrée du village et le rond-point de la Belle Etoile. Cette route est désormais en parfait état. Attention, cela ne change en rien la limitation de vitesse qui est de 50 km/h et même 30 sur les dos d'âne et passages piétons.

La mairie est désormais « au sec ». Les travaux de remise en état de la toiture et d'une partie de la charpente sont terminés et l'échafaudage installé à cet effet a été démonté. Nous allons désormais lancer une deuxième tranche qui consiste à remettre en état les murs et plafonds intérieurs touchés par des infiltrations d'eau. Les coûts de ces derniers travaux seront couverts par notre assurance.



## Travaux

## Décorations de Noël

Le Comité des Fêtes n'attendait que cela ! Le démontage de l'échafaudage a permis de mettre en place les décorations de Noël sur la place de la Mairie.



Le Comité s'est surpassé !



Un énorme merci à toute l'équipe.

## Nouveautés au cœur du village

Depuis la cessation d'activité du Petit Morlukenn, la mairie a engagé des travaux de réaménagement de l'espace intérieur. Ceux-ci sont terminés et nous sommes très heureux de vous annoncer l'arrivée de nouveaux services dans notre village.

D'ici la fin du mois, nous allons accueillir, quelques jours par semaine, une orthophoniste et une ostéopathe.

Par ailleurs, certains jours de la semaine restant disponibles, nous recherchons d'autres praticiens intéressés pour y pratiquer leur activité.

Le local situé à droite du bâtiment reste, quant à lui, destiné à une activité commerciale. Si vous connaissez, un coiffeur, une esthéticienne ou d'autres personnes susceptibles d'être intéressées, n'hésitez pas à les mettre en relation avec la mairie.

L'installation du « mini market » autonome annoncé dans le dernier Flash va, malheureusement, devoir être repoussée de quelques semaines. En effet, la demande de raccordement faite auprès d'Enedis prend plus de temps que prévu. Nous sommes optimistes pour une ouverture courant janvier.



Une très grande partie des habitants du village a été fortement incommodée par une forte odeur de fioul émanant des eaux usées et remontant dans les éviers, lavabos et autres toilettes. Il semble que cela soit parti d'un bassin situé à Berchevilliers, une pompe de relevage remontant toutes ces eaux souillées sur la rue du pressoir, traversant le village, redescendant par la rue de la Rémarde et longeant la D27 pour rejoindre une station d'épuration. Près de 3000 litres de fioul ont été pompés mais l'odeur a persisté plusieurs jours.

Le syndicat de l'Orge a porté plainte et une enquête est en cours pour en connaître l'origine.

## Pollution et odeur de fioul

## Branchements en tout genre

**Enedis** : Le déploiement des compteurs Linky se poursuit et ne semble pas rencontrer de grosses difficultés. Même si votre compteur est accessible de l'extérieur, nous vous conseillons d'être présent le jour de l'installation, les coffrets électriques étant parfois malmenés ou mal refermés.



**Eau Ouest Essonne** : La régie s'est lancée dans un projet de télérelève de vos compteurs d'eau. Au-delà de la fin de la relève par un agent, cela va aussi permettre de détecter d'éventuelles fuites sur le réseau, de les réparer ou de vous alerter lorsqu'elles seront chez vous. Après quelques recadrages, le déploiement assuré par Suez, semble se dérouler sereinement. Pensez à appeler pour prendre rendez-vous une fois votre regard accessible et votre compteur dégagé (prise de rendez-vous auprès de Suez : 01.64.13.27.92).

**La fibre** : Objectivement, c'est un peu plus compliqué ! Orange est, pour l'instant, le principal fournisseur d'accès majeur à avoir débuté les installations. Pour être totalement transparent, il semble quelque peu débordé et les sous-traitants utilisés, pas toujours au niveau de service attendu. Le nombre d'installations réalisées en une intervention est très faible. Soyez donc très patients. Bouygues Télécom et SFR viennent de se lancer dans l'aventure.

## Mutuelle Communale

La Mairie vient de signer une convention avec Actiom, « Ma commune, ma santé ». Cette association vous apportera tous les conseils et répondra à toutes les questions concernant vos besoins en termes de complémentaire santé. Elle pourra vous aider à connaître les aides auxquelles vous avez droit et le cas échéant, elle pourra vous proposer une mutuelle qui réponde à vos attentes et à un prix négocié. Ce service s'adresse à toutes les personnes n'ayant pas de mutuelle obligatoire à travers leur employeur.

Dès que la situation sanitaire nous le permettra, nous organiserons une réunion publique pour vous expliquer son fonctionnement. Une permanence sera alors assurée régulièrement et les rendez-vous se feront par l'entremise de notre CCAS. Une liste des documents nécessaires vous sera transmise en amont de la rencontre.

Pour notre sécurité à tous, des restrictions sont toujours en place, même si elles ont tendance à s'alléger quelque peu.

Les salles communales sont toujours fermées pour les réunions festives ou de famille mais les associations y ont de nouveau accès pour les activités des mineurs. C'est ainsi que Vitagym, le taekwondo, le tennis, la musique, pour ne citer qu'eux, ont pu relancer leurs cours pour les enfants.

De même la Bibliothèque a réouvert ses portes et Cap sur le Jeu a mis en place un service de réservation de jeux « à emporter ».

N'hésitez pas à soutenir nos associations par votre participation !

## Covid

## Évènements à venir

**Le 12 et 13 décembre** : Distribution en main propre des colis pour les séniors

**Le 25 décembre** : L'équipe municipale vous souhaite un joyeux Noël

**Le 3 février** : Don du sang

**Rappel** : Vous pouvez à tout moment demander à recevoir « Le Saint-Mauricien » en version numérique. (Rubrique Abonnement sur le site web). C'est un geste écocitoyen, limitant le nombre d'exemplaires imprimés.

## Saint- Mauricien

## Rappels « à votre écoute »

**A la Mairie** : Une boîte à idées vous attend. N'hésitez pas à venir la remplir.

**Sur le site internet** : Dans la rubrique « À votre écoute », vous avez la possibilité de communiquer avec vos élus et aussi, celle de vous abonner aux alertes et aux Flashs.

## Les numéros d'urgence :

SAMU 15

Gendarmerie 17

Sapeurs Pompiers 18

N° unique d'urgence européen 112

**Nouveau : numéro astreinte CCAS 06 49 48 74 60**

